

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT****23 (CREUSE)****Nombre de conseillers**

Membres	10
Présents	07
Représentés	01
Votants	08
Exprimés	08
Pour	08
Contre	00

DELIBERATION N° DE_070624_8**DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune

SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

Séance du

07 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le **sept juin à 18 heures 30**, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence d'**Alain BUJADOUX**.

Étaient présents : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, M. Jean-Pierre CHAPUT, Mme Michèle ALOUCHY, M. Frédéric DUPLÉIX, M. Alexandre BOURDERY

Pouvoirs : Mme Evelyne GIPOULON a donné pouvoir à Mme Isabelle CARTON

Absente : Mme Michèle TIXIER GALLAND,

Date de convocation : 1^{er} juin 2024

Secrétaire de séance : M. Jean-Marie BERTRAND

Adhésion de la Villedieu au SDIC

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la délibération n° 2024/02-06 adoptée lors de la réunion du Comité Syndical du SDIC 23 en date du 15 février 2024 acceptant l'adhésion de la commune suivante : La Villedieu.

Il rappelle que chaque commune membre du syndicat doit, dans un délai de trois mois, se prononcer par délibération sur l'adhésion de nouvelles communes.

Il demande l'avis du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **ACCEPTE** l'adhésion de la commune précitée au SDIC 23.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces à intervenir

Le Maire,
Alain BUJADOUX

Le secrétaire
Jean-Marie BERTRAND